

# COMMISSION ECB DU CNPN du 23 janvier 2025

## Avis relatif au Plan National d'Actions 2025 – 2035 en faveur du Butor étoilé (*Botaurus stellaris*)

Le CNPN se satisfait de ce nouveau PNA, qui s'inscrit dans un contexte d'actions urgentes pour cette espèce très menacée, dont le déclin s'accélère.

Le premier PNA n'a pas permis d'enrayer la diminution des effectifs reproducteurs de l'espèce en France, mais a apporté une connaissance des besoins de l'espèce qui permet la mise en place d'actions concrètes prioritaires dans ce nouveau PNA. La nature de ces actions est également précisée par les retours d'expérience obtenus de la Grande-Bretagne, où un plan de restauration de l'espèce a permis une augmentation spectaculaire des effectifs.

La Ligue pour la protection des oiseaux, structure co-animatrice du PNA, a échangé en amont à plusieurs reprises avec le rapporteur du CNPN et intégré la majorité des éléments, en particulier la priorisation des actions de restauration et de protection par rapport aux actions de connaissance.

Le CNPN recommande, pour le bon fonctionnement de ce plan, que les propriétaires de sites accueillant les Butors soient intégrés à un organe de réflexion et d'échange, afin d'être pleinement parties prenantes de ce PNA, et non les destinataires d'injonctions ou de recommandations qui pourraient avoir un effet contraire à celui souhaité.

Le CNPN s'inquiète particulièrement du rôle du sanglier dans le déclin du Butor en France, qui semble sous-estimé par le projet de PNA – l'abondance de l'espèce en France engendrant une situation très différente par rapport à des pays tels que la Grande-Bretagne ou les Pays-Bas. Il souhaite en conséquence que l'action visant à mieux documenter les impacts des sangliers soit renforcée, qu'un retour d'expérience et de pratiques des gestionnaires de sites soit obtenu en priorité, et que des actions concrètes de protection des roselières sensibles puissent être mises en œuvre, bien que conscient de la difficulté d'une telle mesure. Une information dédiée auprès des CDCFS concernées pourrait être prévue.

Le CNPN recommande de se rapprocher de la recherche scientifique et des Syndicats de Rivières (avec appui des Agences de l'Eau et sites RAMSAR) afin de réaliser une analyse multivariée sur les différentes caractéristiques des roselières pour déterminer les facteurs explicatifs du déclin du Butor étoilé. Ces facteurs pourraient concerner l'ampleur de l'impact lié aux sangliers, l'impact des pesticides (convergeant vers ces zones humides) potentiellement influencé par la proximité des champs avec les roselières, la taille des roselières, leur vieillissement, ... etc. Cette analyse doit porter sur un grand nombre de roselières afin de déterminer finement l'importance de ces différents facteurs. Plus largement, les collaborations avec la recherche scientifique pourraient permettre d'identifier les modalités d'actions de conservation les plus efficaces, voire de déterminer leur adaptation locale dans les différentes régions.

Le CNPN acquiesce sur la nécessité de favoriser les poissons – principales proies des butors, mais précise que l'abondance de certaines espèces peut limiter la croissance des herbiers et des jeunes pousses de roseau.

Le CNPN recommande d'inclure au document de PNA une cartographie des roselières favorables à l'espèce, et de fournir aux services de l'État une enveloppe d'alerte concernant la présence de l'espèce (nidification, migration et hivernage).

Un lien sera fait avec les stratégies régionales SNAP.

Le Président



Nyls de PRACONTAL